



Bureau de développement
des télécommunications (BDT)



Réf.: Circulaire BDT/DDR/DER/059

Genève, le 2 avril 2025

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT;
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D;
- À la Présidente et aux Vice-Présidents du GCDT;
- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D

Objet: Candidats aux fonctions de présidents et de vice-présidents des commissions d'études de l'UIT-D et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) pour la période 2026-2029

Madame, Monsieur,

Conformément à la Résolution 208 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires (PP), afin d'aider la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à désigner les présidents/vice-présidents des commissions d'études et du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), les États Membres et les Membres du Secteur de l'UIT-D sont encouragés à indiquer au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) les candidats proposés.

Si votre administration/organisation souhaite proposer un candidat à la fonction de président ou de vice-président d'une commission d'études de l'UIT-D ou du GCDT, ou exprimer son soutien à un président ou à un vice-président actuellement en fonction (voir les **Annexes 1 et 2**), merci de bien vouloir me faire parvenir, de préférence avant le **30 juin 2025**, le nom et une notice biographique de la personne concernée, faisant ressortir ses qualifications.

Les noms et curriculum vitae des candidats proposés seront affichés dans la langue originale sur le [site web de la CMDT-25](#).

Je tiens à appeler votre attention sur ce qui suit:

- Le point 4 du *décide* de la Résolution 208 de la PP, qui dispose "que la durée du mandat des présidents et des vice-présidents ne dépassera pas deux intervalles entre des assemblées ou conférences consécutives".
- Le point 2 du *décide en outre* de la Résolution 208 de la PP, qui dispose "qu'il conviendrait, pour chaque organisation régionale, de désigner deux candidats au plus pour assumer les fonctions de vice-président des groupes consultatifs des Secteurs, et deux ou trois candidats au plus pour assumer les fonctions de vice-président des commissions d'études ...".
- La procédure à suivre pour la nomination des présidents et vice-présidents des groupes consultatifs, des commissions d'études et des autres groupes des Secteurs, reproduite dans l'Annexe 1 de la Résolution 208 de la PP.

- Les qualifications des présidents et vice-présidents, reproduites dans l'Annexe 2 de la Résolution 208 de la PP.
- Les lignes directrices applicables à la nomination du nombre optimal de vice-présidents des groupes consultatifs, des commissions d'études et des autres groupes des Secteurs, figurant dans l'Annexe 3 de la Résolution 208, selon lesquelles "... une même personne ne peut occuper plus d'un poste de vice-président de l'un de ces groupes dans l'un quelconque des Secteurs, et ne peut occuper un tel poste dans plus d'un Secteur qu'à titre exceptionnel".
- Le § 3.2 de la [Résolution 1](#) (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, qui dispose ce qui suit: "Le président et le vice-président, dès son entrée en fonction, est censé recevoir de l'État Membre ou du Membre de Secteur concerné l'appui nécessaire à l'exercice de ses fonctions pendant toute la période allant jusqu'à la CMDT suivante".

En attendant de recevoir de votre part les candidatures que vous proposerez, je vous invite à commencer d'ores et déjà à réfléchir aux candidatures possibles pour les fonctions de Rapporteur et de Vice-Rapporteur pour les futures Questions qui seront mises à l'étude.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Annexes:

Annexe 1: Présidente et Vice-Présidents du GCDT

Annexe 2: Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D

ANNEXE 1

**Présidente et Vice-Présidents du GCDT
Période d'études 2022-2025**

Voir également la page web suivante:

<https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/TDAG23/Bureau.aspx>.

Fonction	Nom	Pays	Région	Éligibilité à un nouveau mandat*
Présidente	Mme Roxanne McElvane WEBBER	États-Unis	AMS	Non éligible
Vice-Présidente (Présidente de la Commission d'études 1)	Mme Regina Fleur ASSOUMOU-BESSOU	Côte d'Ivoire	–	Voir l'Annexe 2
Vice-Président (Président de la Commission d'études 2)	M. Fadel DIGHAM	Égypte	–	Voir l'Annexe 2
Vice-Président	M. Christopher Kipkoech KEMEI	Kenya	AFR	(a pris sa retraite)
Vice-Président	M. Abdulkarim Ayopo OLOYEDE	Nigéria	AFR	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Agustina BRIZIO	Argentine	AMS	Éligible
Vice-Présidente	Mme Andrea Mamprim GRIPPA	Brésil	AMS	Éligible
Vice-Président	M. Ahmed Abd El-Aziz GAD	Égypte	ARB	Éligible
Vice-Présidente	Mme Shahad ALBALAWI	Arabie saoudite	ARB	Éligible
Vice-Présidente	Mme Ke WANG	Chine	ASP	Éligible
Vice-Président	M. Ahmad Reza SHARAFAT	République islamique d'Iran	ASP	Éligible
Vice-Président	M. Orozobek ZHAZYBAEVICH KAIYKOV	République kirghize	CEI	Éligible
Vice-Président	(poste vacant)		CEI	
Vice-Présidente	Mme Blanca GONZÁLEZ	Espagne	EUR	NON éligible
Vice-Présidente	Mme Inga RIMKEVIČIENĖ	Lituanie	EUR	Éligible

ANNEXE 2

**Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D
Période d'études 2022-2025**

Commission d'études 1 – Voir également la page web suivante:

<https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/chairmen.asp?lg=1&sp=2022>.

Fonction	Nom	Pays	Région	Éligibilité à un nouveau mandat*
Présidente	Mme Regina Fleur ASSOUMOU-BESSOU	Côte d'Ivoire	AFR	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Caecilia NYAMUTSWA	Zimbabwe	AFR	Éligible
Vice-Président	M. Amah Vinyo CAPO	Togo	AFR	Non éligible
Vice-Président	M. Roberto Mitsuake HIRAYAMA	Brésil	AMS	Non éligible
Vice-Président	M. Ali Rasheed Hamad AL-HAMAD	Koweït	ARB	Éligible
Vice-Présidente	Mme Sameera Belal MOMEN MOHAMMAD	Koweït	ARB	(a démissionné)
Vice-Président	M. Sangwon KO	Corée (Rép. de)	ASP	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Memiko OTSUKI	Japon	ASP	Éligible
Vice-Président	M. Sunil SINGHAL	Inde	ASP	Éligible
Vice-Présidente	Mme Khayala PASHAZADE	Azerbaïdjan	CEI	Éligible
Vice-Présidente	Mme Umida MUSAEVA	Ouzbékistan	CEI	Éligible
Vice-Président	M. George Anthony GIANNOUMIS	Norvège	EUR	Éligible
Vice-Président	M. Mehmet Alper TEKIN	Türkiye	EUR	Éligible

Commission d'études 2 – Voir également la page web suivante:

<https://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/chairmen.asp?lg=1&sp=2022>.

Fonction	Nom	Pays	Région	Éligibilité à un nouveau mandat*
Président	M. Fadel DIGHAM	Égypte	ARB	Éligible
Vice-Présidente	Mme Zainab ARDO	Nigéria	AFR	Éligible
Vice-Président	M. Mohamed LAMINE MINTHE	Guinée	AFR	Éligible
Vice-Président	M. Víctor Antonio MARTÍNEZ SÁNCHEZ	Paraguay	AMS	Éligible
Vice-Président	M. Abdelaziz ALZAROONI	Émirats arabes unis	ARB	Éligible
Vice-Président	M. Hideo IMANAKA	Japon	ASP	Éligible
Vice-Présidente	Mme Mina Seonmin JUN	Corée (Rép. de)	ASP	Éligible
Vice-Président	M. Tongning WU	Chine	ASP	Éligible
Vice-Président	M. Mushfig GULUYEV	Azerbaïdjan	CEI	Éligible
Vice-Président	M. Javokhir ARIPOV	Ouzbékistan	CEI	Éligible
Vice-Président	M. Diyor RAJABOV	Ouzbékistan	CEI	(a démissionné)
Vice-Président	M. Dominique WÜRGES	France	EUR	Non éligible
Vice-Présidente	Mme Alina MODAN	Roumanie	EUR	(a démissionné)
Vice-Présidente	Mme Carmen-Madalina CLAPON	Roumanie	EUR	Éligible

* **Non éligible:** a atteint le nombre maximal de mandats pour ce poste, conformément à la Résolution 208 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires.

Éligible: peut prétendre à un second et dernier mandat à ce poste.